

PAR SDÉ

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 24 octobre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Demande de révision de la décision D-2022-086 rendue dans le dossier
R-4169-2021 - Phase 1
Plan d'argumentation et Planification d'audience de l'AHQ-ARQ
Dossier : R-4200-2022
Dossier : R-4201-2022
N/D: 4503-79 et 4503-80

Chère consœur,

Tel que requis à la correspondance du 22 septembre 2022 (A-0004) de la Régie, l'AHQ-ARQ confirme qu'elle ne transmettra pas de plan d'argumentation, ni autorités, dans chacun des dossiers mentionnés en titre.

En effet, l'AHQ-ARQ a eu l'opportunité de prendre connaissance des plans d'argumentation des parties demanderesses et des parties intimées. Bien que les parties demanderesses tracent divers parallèles avec le travail effectué et les frais réclamés par l'AHQ-ARQ, il ne semble pas pertinent de commenter cet aspect dans le contexte des demandes de révision.

Ceci étant dit, l'AHQ-ARQ demande qu'il lui soit tout de même réservé 10 minutes afin de commenter brièvement les plaidoiries qui seront présentées par les parties lors de l'audience, si ceci devait s'avérer nécessaire et utile pour préserver ses droits.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat
SC/fn
810405

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca